



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	19.04.2021
Titre du projet du marché	Descente de Broc R200
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet	219363
N° de la publication SIMAP	1190605
Date de publication SIMAP	08.04.2021
Adjudicateur	Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA
Organisateur	Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA, à l'attention de Ilias Nafai, Route du Vieux-Canal 6, 1762 Givisiez, Suisse, Téléphone: 079 917 62 84, E-mail: ilias.nafai@tpf.ch
Inscription	Sur SIMAP, pas de délai.
Visite	Sur SIMAP, pas de délai.
Questions	22.04.2021 L'adjudicateur répondra uniquement aux questions arrivées dans le délai fixé et posées par écrit directement sur le site SIMAP.CH par le biais du forum dédié à cet effet. L'adjudicateur ne traitera aucune demande par téléphone ou par courriel.
Rendu documents	20.05.2021 à 11h00 Les offres sont adressées par courrier recommandé en deux exemplaires papiers et une clé USB. Le colis cacheté indiquera « Ne pas ouvrir – AO – Programme Bulle – APR GC Descente de Broc ». Le cachet postal ne fait pas foi.
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre.
Type de procédure	Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux
Genre de prestations / type de mandats	CPV: <ul style="list-style-type: none"> • 71300000 - Services d'ingénierie, • 71311230 - Services d'ingénierie ferroviaire Une communauté de mandataires est envisagée. Spécialistes engagés : Ingénieur en génie civil, Géotechnicien, Spécialiste structure, Spécialiste Techfer, Direction des travaux génie civil, Gestionnaire financier, Spécialiste BIM (Coordinateur et manager)
Description détaillée des prestations / du projet	Le présent marché concerne le tronçon entre Broc Village et Broc-Fabrique. Les objets principaux sont : <ul style="list-style-type: none"> • Le renouvellement complet du tronçon en voie normale • Réalisation de la plateforme ferroviaire (infrastructure et superstructure). Renouvellement de la ligne de contact. • Renouvellement des installations de sécurité. Transformation des quais y compris accès et marquises. • Renouvellement et suppression de certains passages à niveau. Assainissement d'ouvrages existants et constructions de nouveaux ouvrages. Les prestations se réfèrent aux phases définies dans les règlements SIA 103 et 106 sur les prestations. Les prestations à fournir sont clairement définies et délimitées de manière à pouvoir correctement comparer les différentes offres entre elles.
Communauté de mandataires	Admise Limitée à trois bureaux. Les prestations des membres sont de minimum 51% pour le pilote, 49% maximum pour les deux autres membres. Rapports entre les membres sont régis par les règles de la société simple.
Sous-traitance	Admise Limitée à trois bureaux. Les prestations de sous-traitance sont limitées à 20% du marché. Les bureaux sous-traitants peuvent également participer dans d'autres groupements de bureaux.

Mandataires préimprimés	Les bureaux préimprimés sont autorisés ou exclus sont mentionnés et les documents produits par les bureaux autorisés font partie de l'appel d'offres.
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	Pas mentionné.
Conditions de participation	Engagement sur l'honneur <ul style="list-style-type: none">• Respect des dispositions relatives à la protection des travailleurs,• Respect des conditions de travail,• Respect de l'égalité salariale entre femmes et hommes,• Respect du droit de l'environnement,• Avoir un comportement conforme aux règles de la concurrence,• Être exempt de corruption.
Critères d'aptitude	Q1 : Capacité technique Q2 : Capacité financière Q3 : Personnes-clés
Critères d'adjudication / de sélection	C1 : Evaluation des personnes-clés 40% C2 : Méthodologie et organisation 35% C3 : Prix et crédibilité du volume de travail offert 25% (Méthode T2) Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.
Indemnités / prix :	Pas d'indemnités.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres	<ul style="list-style-type: none">• La description du projet et des enjeux / objectifs est détaillée.• Les mandataires préimprimés sont mentionnés et les règles de leur participation ou exclusion du marché sont correctes.• Les moyens d'appréciation des critères d'adjudication sont indiqués.• La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.• Les délais sont corrects.• Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont correctes.
Manques de l'appel d'offres	<ul style="list-style-type: none">• Les documents de l'appel d'offres ne contiennent pas toutes les indications requises. Les membres du comité d'évaluation ne sont pas indiqués nominativement.• Les membres du collège d'évaluation ne sont pas mentionnés nommément conformément à l'art. 12.3 SIA 144.
Observations de l'OMPr	<ul style="list-style-type: none">• L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, et qu'il n'en respecte que partiellement les principes généraux.• L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

